



Mission Locale
Parthenay & Gâtine
NOUVELLE-AQUITAINE



**Association Maison de l'Emploi et des Entreprises
de Parthenay et de Gâtine**

2024

Projet Associatif 2025

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
D'HIER A AUJOURD'HUI.....	3
NOTRE GOUVERNANCE.....	4
NOTRE EQUIPE : UNE MOSAÏQUE DE COMPÉTENCES AU SERVICE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE	5
NOS PRINCIPES FONDATEURS ET VALEURS PORTEES.....	6
NOS PUBLICS	11
NOTRE OFFRE DE SERVICE DE PROXIMITE : FACILITER L'APPARIEMENT LOCAL ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI.....	11
NOTRE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE	18
LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF.....	23
LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES 2025-2028.....	26
LES ANNEXES DOCUMENTAIRES.....	28

AVANT-PROPOS

Le projet associatif incarne **la vision politique de l'association**. Véritable outil de pilotage, **il oriente les actions de l'association conformément à ses engagements contractuels et à ses valeurs** en veillant à prendre en compte les évolutions locales (missions, dispositifs et contexte socio-économique).

Le projet associatif est un espace pour :

Clarifier :

- L'objet de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

Se réapproprier et partager :

- L'histoire
- Le territoire de compétence
- Les principes fondateurs et valeurs portées
- Les missions menées

Soutenir et valoriser :

- L'engagement collectif des élus locaux, des équipes professionnelles, des personnes accompagnées et des partenaires

Fédérer :

- Les élus locaux, l'équipe professionnelle, les bénévoles et l'ensemble des acteurs du territoire autour des principes fondateurs qui portent l'action

Se projeter :

- Prendre le temps de co-construire collectivement un cap sur la base d'éléments objectifs



D'HIER A AUJOURD'HUI...

Née d'une volonté politique de lutter contre le chômage et de soutenir les initiatives économiques locales, la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine a su s'adapter aux enjeux du territoire.

La Maison De l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine est une association loi 1901 à but non lucratif

- A l'origine, l'association était une **PAIO** puis une **Mission Locale** dont les statuts ont été déclarés en Préfecture en 1984 :

12 novembre 1984. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. Mission locale de Gâtine. *Objet* : insertion sociale et professionnelle des jeunes de seize à vingt-cinq ans au moyen de la coopération et de la coordination inter et extra-institutionnelle. *Siège social* : hôtel de ville, 79200 Parthenay.

Extrait du journal officiel du 30 novembre 1984

- En 2009, la **Maison De l'Emploi** a été créé afin de regrouper au sein d'un **espace unique**, incluant la Mission Locale, des dispositifs qui concourent au développement du territoire :

1803 - * Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. MAISON DE L'EMPLOI DE PARTHENAY ET PAYS GÂTINE. *Nouvel objet* : regrouper au sein d'une instance unique des dispositifs qui concourent au développement du territoire et au SPE, animer et mettre en oeuvre une stratégie partenariale concertée pour le maintien et le développement de l'emploi sur le Pays de Gâtine, contribuer à la coordination des actions menées dans le cadre du service public de l'emploi, conduire des actions en matière de prévision des besoins de main-d'oeuvre et de reconversion du territoire, notamment en cas de restructurations, améliorer l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement et la formation des demandeurs d'emploi, des salariés et des créateurs d'entreprise en mobilisant l'offre de service des partenaires, et en la renforçant si nécessaire, contribuer à la mise en oeuvre des dispositifs de lutte contre les exclusions professionnelles, accompagner toute action partenariale en faveur du développement et de l'emploi, favoriser la mutualisation des moyens en vue d'améliorer le service rendu aux entreprises ainsi qu'au demandeur d'emploi, gérer et animer la Mission Locale et tout autre dispositif concourant à l'insertion des personnes sur le territoire. *Siège social* : hôtel de ville, 79200 Parthenay. *Date de la déclaration* : 11 mai 2009.

Extrait du journal officiel du 18 juillet 2009



NOTRE GOUVERNANCE

Les membres de l'association sont exclusivement des personnes morales

- **Les membres constitutifs obligatoires** qui doivent disposer de la majorité des voix (51%) :
 - La communauté de communes de Parthenay
 - Le syndicat mixte d'action pour l'expansion de la Gâtine « Pays de Gâtine »
 - L'Etat
 - France Travail
- **Les membres constitutifs à leur demande**
- **Les partenaires associés**

L'ensemble des membres de l'association est réparti en 5 collèges

1. Le collège des **membres du service public de l'emploi**
2. Le collège des **membres élus**
3. Le collège des **employeurs**
4. Le collège des **représentants des salariés**
5. Le collège des **représentants du monde associatif**

Le Conseil d'Administration dirige l'association

Il est composé de **33 membres répartis en 5 collèges** et se réunit au moins une fois par trimestre. Il nécessite la présence d'au moins 1/3 des administrateurs pour délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration est, de droit, le Président de l'association



Membres du bureau de l'association (2025)



NOTRE EQUIPE : UNE MOSAÏQUE DE COMPÉTENCES AU SERVICE DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine emploie 22 professionnels, salariés de droit privé :



Crédits photographiques, MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

NOS PRINCIPES FONDATEURS ET VALEURS PORTEES

« Située au cœur de la Gâtine, la Maison de l'Emploi et des Entreprises a pour mission d'accompagner les habitants, les entreprises et les partenaires locaux dans leurs projets professionnels et économiques. Dans ce monde en constante évolution, nous sommes convaincus que le dialogue, l'innovation et la collaboration sont des leviers essentiels pour répondre aux défis présents et futurs (...) Notre porte est ouverte à tous ! Nos équipes sont là pour vous accueillir, vous écouter, vous conseiller et vous accompagner dans vos projets. »

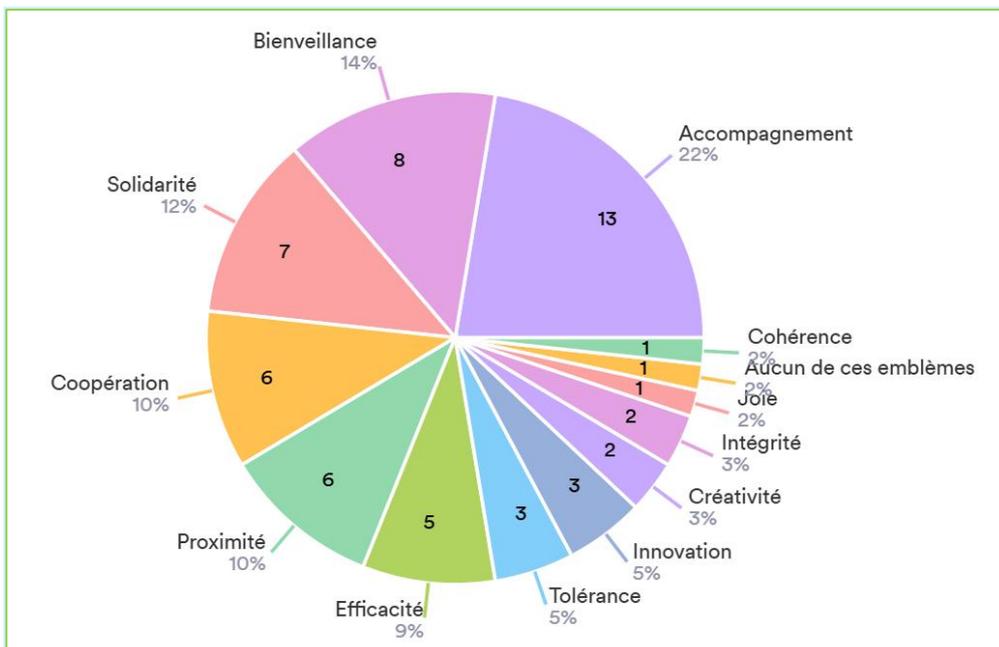
Le Président de la Maison de l'Emploi et des Entreprises, Claude BEAUCHAMP (2025)

Ce sont les personnes accompagnées par la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine qui illustrent peut-être le mieux les valeurs portées :

- « L'association essaie de trouver des **solutions sans nous juger**. Elle nous aide et nous **accompagne tout au long du parcours** de manière plus **personnelle** que d'autres structures qui accompagnent dans le but de nous trouver un travail rapidement, peu importe que ça nous plaise ou non. L'association est **à l'écoute de nos projets** et aide à les mettre en œuvre **petit à petit**. »
- « La Maison de l'Emploi et des Entreprises, c'est un accompagnement **rassurant et efficace** qui permet d'**avoir de l'aide** pour beaucoup de choses telles que le permis de conduire ou trouver une formation... des choses parfois **difficiles à faire seul**. »
- « C'est **convivial** : nous travaillons en petits groupes ce qui nous permet de pouvoir nous adapter et de **passer de bons moments**. »

Extrait de la consultation des jeunes accompagnés (novembre 2024)

Les professionnels de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine portent collectivement un blason dont les 3 principales couleurs sont celles de l'Accompagnement, la Bienveillance et la Solidarité.



Extrait de la consultation de l'équipe professionnelle, menée en novembre 2024

« Les valeurs ne sont pas toujours partagées et nous n'avons pas tous la même vision de l'association. **Il est nécessaire de trouver un consensus pour plus d'unité.** »

Extrait de la consultation de l'équipe professionnelle menée en novembre 2024

A l'endroit des personnes accompagnées et de l'ensemble de ses partenaires, en son sein même, la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine porte et veille à la diffusion de valeurs communes constitutives d'une culture partagée.

Les membres de la gouvernance, l'équipe professionnelle et les jeunes convergent vers une définition commune des valeurs :

“**Nous portons** les valeurs et **elles nous portent** individuellement comme collectivement. Elles **définissent** et **sécurisent** notre action au **quotidien**. Les valeurs favorisent **la construction d'une culture partagée**. Nous avons vocation à **porter ces valeurs au sein même de** notre équipe, **auprès des publics accompagnés et de nos partenaires.**”



Crédits photographiques, MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

Dans le cadre d'un atelier collectif - animé en date du 19 décembre 2024 - impliquant l'ensemble de l'équipe professionnelle et les élus du bureau de l'association, les valeurs portées ont été incarnées, illustrées et formalisées collectivement à l'appui d'exemples concrets :

La proximité, l'accueil et la solidarité

Une proximité qui maïlle le « Pays de Gâtine » à travers un réseau de lieux d'accueil et d'accompagnement, présents partout où le besoin est là. Chaque espace de l'association est une porte ouverte, une main tendue, un repère dans le paysage humain. Un accueil empreint de chaleur et de reconnaissance, où chaque rencontre est une histoire, chaque échange un lien tissé avec soin, que ce soit avec les personnes accompagnées, les partenaires et les entreprises. Nous croyons en la force des relations humaines, en l'importance d'associer un nom à un visage, un service à une présence bienveillante. Une porte toujours ouverte sur l'entraide et l'espoir, pour écouter, comprendre et orienter. Ici, personne ne reste seul face à ses difficultés : nous accompagnons chaque personne, chaque employeur, vers des solutions ancrées dans leur réalité, nourries des ressources locales et de la solidarité partagée.

Création Groupe Atelier MDEE de Parthenay et de Gâtine, Février 2025

Les paroles d'acteurs :

- « **La proximité géographique** à travers de **nombreux lieux d'accueil et d'accompagnement répartis sur l'ensemble du territoire.** »
- « **L'accueil** à travers l'instauration de **relations personnalisées** avec les personnes accompagnées, les partenaires et les entreprises : **toujours associer un service, un nom à un visage.** »

- « **Les portes de l'association sont toujours ouvertes pour accueillir la formulation de besoins ou difficultés et accompagner les personnes et les entreprises vers les solutions locales existantes.** »

Le non-jugement



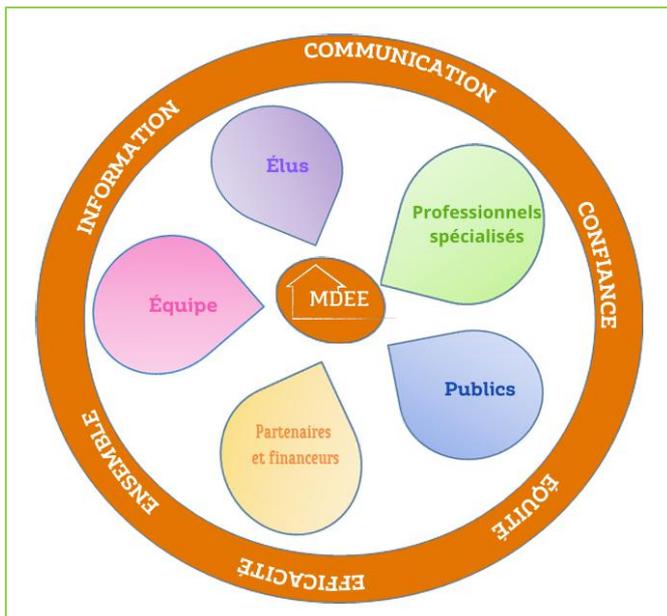
Modélisation Groupe Atelier MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

Les paroles d'acteurs :

- « Les professionnels de l'association veillent à **s'é émanciper de la notion binaire de bien ou de mal au profit de la recherche d'une adéquation entre la demande individuelle et des principes de réalité.** »



La transparence



Modélisation Groupe Atelier MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

Les paroles d'acteurs :

- « **Les objectifs de l'association sont clairs et partagés** : au sein de l'équipe, auprès des personnes accompagnées et des partenaires. »
- « **L'ensemble de l'équipe professionnelle, à l'appui de relais locaux fidèles, veille à diffuser une information à 360° sur le droit à l'accompagnement.** »



L'engagement et le professionnalisme

Recette du succès

3 poignées d'écoute active

1 tasse d'honnêteté

4 portions de bienveillance

3 tasses d'engagement

500g de volonté

2 cuillères à soupe d'efficacité

Bien mélanger, enfourner et saupoudrer le tout de professionnalisme

Bon accompagnement

Modélisation Groupe Atelier MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

Les paroles d'acteurs :

- « **La valeur d'engagement porte collectivement vers la réussite d'objectifs communs** : équipe professionnelle, élus locaux, personnes accompagnées et partenaires . »
- « **L'équipe professionnelle veille à garantir un accès continu et qualitatif à l'intégralité de l'offre de service de l'association.** »



L'adaptabilité et la créativité

Slam : L'adaptabilité et la créativité

*Dans ce monde en mouvement, faut savoir s'adapter,
Localement, avec du sens, faut pas hésiter,
Les politiques changent, les dispositifs bougent,
Mais c'est l'humain qu'on suit, toujours*

*S'adapter, pas juste pour suivre la tendance,
Mais pour comprendre chaque être dans son existence,
Répondre à ses besoins, de manière spécifique,
C'est là que la créativité devient magique.*

*On bricole, on invente, on improvise,
Car dans l'urgence, l'imprévu nous aiguise,
On met de côté les "c'est pas possible",
On cherche des solutions, des actions flexibles*

*On palie l'imprévu, on avance malgré les vents,
On porte des projets, pour toujours aller de l'avant,
L'association c'est un engagement total,
Pas juste une idée, mais un pacte, un idéal.*

*Parce qu'adapter, c'est s'ajuster avec l'autre,
Créer avec ce qu'on a, et pas toujours ce qu'on croit,
C'est l'humain au centre, c'est pas un détail,*

*S'adapter localement, avec intelligence,
Répondre globalement avec persévérance,
C'est dans cette danse, qu'on construit,
Un avenir solide, où tout le monde s'y retrouve !*

Modélisation Groupe Atelier MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)

Les paroles d'acteurs :

- « **S'adapter localement** (et avec bon sens !) à l'évolution des dispositifs et politiques publiques. »
- « Chercher à **répondre de façon globale** aux besoins spécifiques des personnes accompagnées. »
- « **Palier les imprévus** pour mener à bien, coûte que coûte, les projets sur lesquels l'association s'est engagée. »



La convivialité

- « **La convivialité est l'affaire de toutes et tous : c'est un exercice quotidien** qui génère un sentiment de satisfaction à œuvrer ensemble. **La convivialité est un facteur essentiel à la réussite des projets !** »



10

Et... des principes de base à porter et respecter collectivement

La ponctualité, l'assiduité, l'engagement dans le projet

Comme en entreprise, les personnes accompagnées doivent être ponctuelles et justifier leurs retards ou absences auprès de l'association et en particulier auprès des professionnels qui les accompagnent.

Le respect de soi, des personnes et du lieu

Au cours des ateliers, les personnes accompagnées sont libres de leurs opinions mais sont tenues de respecter celles des autres pour rester dans le dialogue : respect, bienveillance et non-jugement. Chacun veille à adopter une attitude et une posture adaptées. Tout comportement violent verbalement ou physiquement est à proscrire. Toute attitude ou utilisation d'objet nuisant au travail doit être évitée. Les lieux doivent être respectés car ils sont un bien commun et reflètent l'image de l'association.

Extrait de la Charte de Vie de la MDEE de Parthenay et de Gâtine (2025)



NOS PUBLICS

				
Jeunes : 16 – 25 ans	Demandeur.se d'emploi de +26 ans	Salarié.e	Entreprise	Collectivité
La Mission Locale t'accompagne vers l'emploi, la formation, l'autonomie et l'insertion sociale durable.	Accompagnement personnalisé pour l'emploi, les compétences et l'insertion durable des adultes.	En recherche de conseils et de ressources pour une orientation, un emploi, une formation, une reconversion, une création ou reprise d'entreprise.	Soutien personnalisé aux entreprises dans le recrutement et le développement – gestion des compétences.	Appui stratégique aux collectivités pour l'emploi, les projets territoriaux et le développement local.

NOTRE OFFRE DE SERVICE DE PROXIMITE : FACILITER L'APPARIEMENT LOCAL ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

Construire ensemble un territoire dynamique et solidaire

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine est le partenaire privilégié des habitants et des entreprises pour accompagner les projets liés à l'emploi, la formation et le développement local. Sa mission est de répondre aux besoins en proposant des solutions adaptées et innovantes en plaçant au cœur de son action :

- L'accompagnement humain
- Le renforcement des compétences individuelles et collectives
- La valorisation des ressources locales

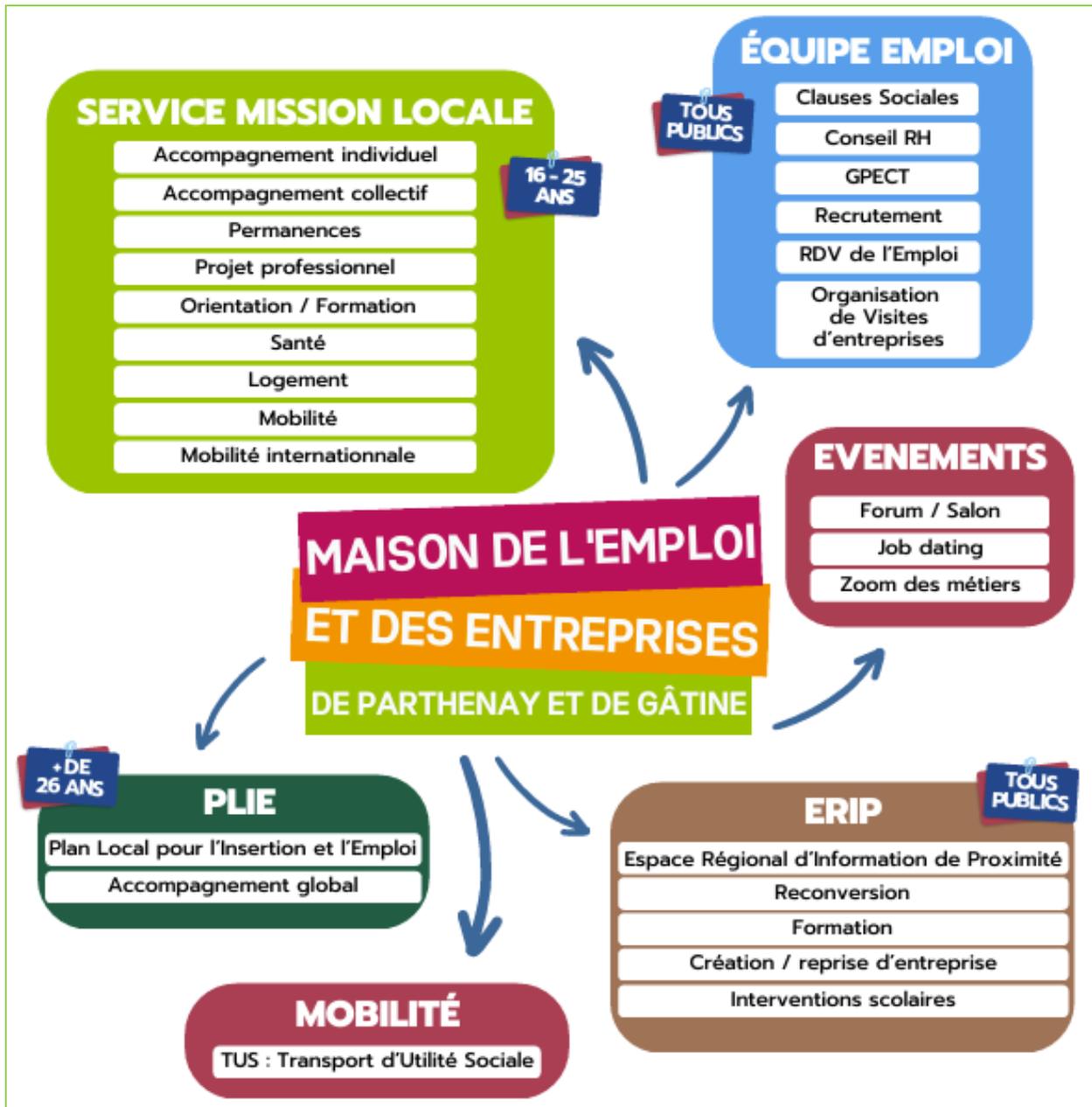
Des financements, locaux, départementaux, régionaux ou nationaux pluri-compétentiels

Le financement de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine provient principalement **des intercommunalités du territoire de compétence, du Département des Deux Sèvres**, de la **Région Nouvelle Aquitaine** et de l'**Etat**. Les financements prennent majoritairement la forme de **subventions** ou **cotisations intercommunales**.

Une part importante des financements est liée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. En complément de financements structurels, **l'association met en œuvre des projets spécifiques pour lesquels elle mobilise des financements via la réponse à des appels à projets** : fonds social européen (FSE), Agence Régionale de Santé (ARS)...



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine est structurée autour de 5 services



12

La Mission Locale¹

La Mission Locale, membre du Service Public de l'Emploi (SPE) et du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), opère le droit à l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans

S'inscrivant dans [un cadre commun de référence](#), la Mission Locale met en œuvre **le droit à l'accompagnement de tous les jeunes du territoire**.

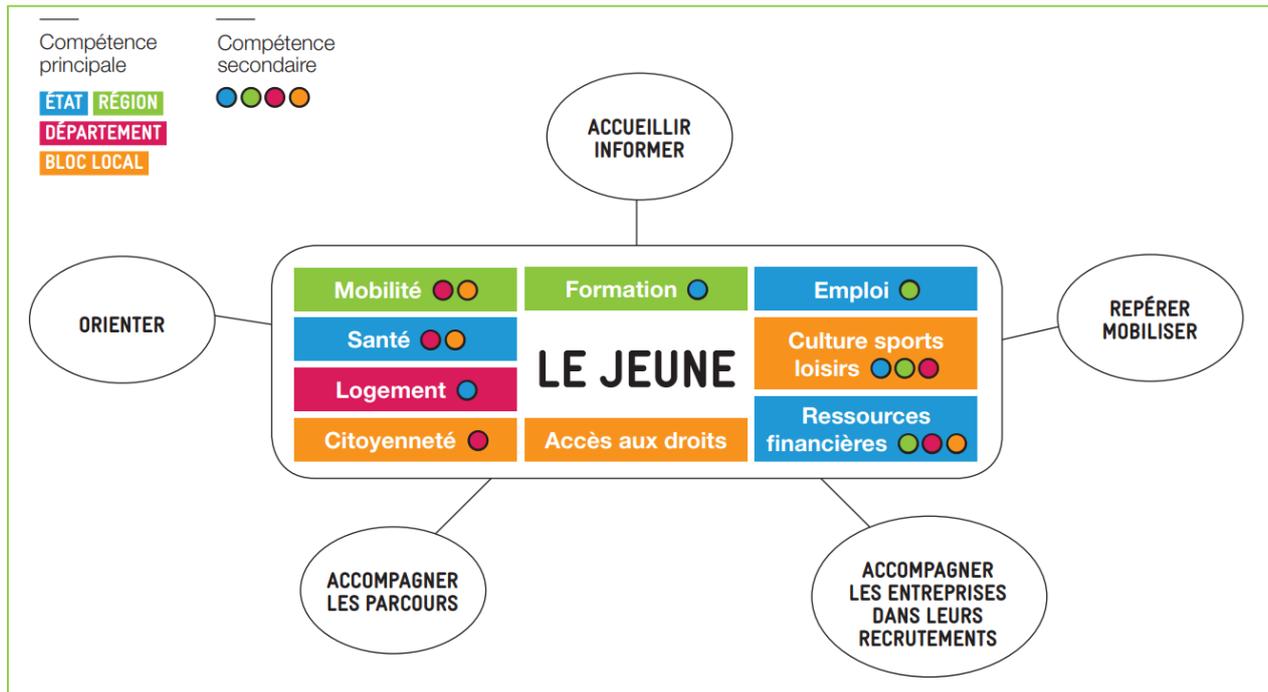
Elle est un lieu **d'accueil, d'écoute, de conseil et d'appui** pour permettre

aux jeunes d'accéder à **l'autonomie**. Au titre du [Conseil en Evolution Professionnelle](#) (CEP), la



¹ [Les Missions locales | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail et de l'Emploi](#)
[UNML : Union Nationale des Missions Locales, emploi des jeunes](#)

Mission Locale bénéficie d'une fonction reconnue d'agrégateur territorial de **politiques publiques**, d'animateur de **partenariats** et de **catalyseur socio-économique local**.



Extrait du Cadre Commun de Référence de l'offre de service des Missions Locales (2018)

Accueillir et informer

Accueillir pour informer et faciliter l'accès à l'information

Prendre en compte le mal-être des jeunes à travers l'écoute psychologique

- Accompagner le jeune public vers une insertion sociale et professionnelle réussie en dépit des obstacles qu'il rencontre par la prise en compte de la dimension psychologique
- Prévenir les conduites à risque et les mises en échec successives
- Permettre de surmonter les phobies sociales

Accompagner les jeunes à prendre soin de leur santé et de leur bien-être

- Soutenir l'accès à la couverture sociale
- Faciliter l'accès aux bilans de santé en partenariat avec la CPAM
- Organiser une rencontre avec un professionnel de santé (médecin, dentiste, psychologue, gynécologue ...)
- Conseiller dans un cadre confidentiel

Repérer et mobiliser

Faire connaître aux jeunes l'offre à laquelle ils peuvent avoir accès sur l'ensemble de leurs besoins.

Orienter

Apporter aux jeunes un conseil qualifié leur permettant d'élaborer des choix professionnels ou de s'orienter vers les acteurs et services selon leurs besoins.

Prendre en compte la globalité des attentes et des projets des jeunes pour les accompagner dans la réalisation de leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Respecter l'autonomie et la liberté de choix de chaque jeune tout en cherchant à lui donner les moyens d'être acteur dans la construction et la mise en œuvre de ses projets



- Faciliter l'accès des jeunes à l'offre de la Mission Locale et à celle des acteurs du territoire
- Adapter les services en prenant en compte la parole des jeunes, leurs besoins et leurs attentes

Lutter contre le décrochage scolaire des jeunes mineurs

La situation de décrochage scolaire et d'obligation de formation concerne les jeunes non diplômés âgés de 16 ou 17 ans qui ne remplissent pas l'obligation de formation : ils ont quitté le système de formation initiale sans obtenir de niveau 3 (CAP) ou de niveau 4 (Baccalauréat) et ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en parcours d'insertion, ni en service civique.

Accompagner à l'élaboration et à la mise en œuvre des parcours

Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours, aborder toutes les questions liées à l'accès aux droits et être accompagné dans la mise en œuvre. Cet accompagnement s'inscrit dans les principes et les objectifs du [Conseil en Evolution Professionnelle](#) (CEP).

Appuyer et orienter les jeunes dans l'emploi

Répondre aux besoins de compétences des entreprises du territoire dans le cadre d'un partenariat défini qui peut être mobilisé au sein de toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, etc...)

La Mission Locale opère un ensemble de droits et mesures pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un contrat entre la Mission Locale et le jeune pour l'accompagner dans son insertion professionnelle. Le PACEA ne peut pas excéder 24 mois et le jeune peut recevoir une allocation dont le montant varie en fonction de sa situation

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FDAJ) a vocation à soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté pour acquérir une autonomie sociale. Il attribue des aides destinées à favoriser leurs démarches, et le cas échéant, des aides temporaires pour faire face aux besoins fondamentaux.

Les aides à la mobilité via des titres de transport mis à disposition d'un jeune ayant des difficultés de mobilité pour l'accès à sa formation ou à l'emploi. Un fonds « mobilité interne » permet de financer sur prescription : les permis B et AM, l'achat d'un véhicule (vélo, scooter, trottinette ...), le versement de la caution scooter et voiture sans permis, financement d'équipements...

L'union Nationale des Missions Locales et l'Association Régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine animent le réseau national des Missions Locales et contribuent à la capitalisation et la valorisation de l'expertise des professionnels et des réalités de la, des Jeunesses.

Le service Entreprise, un partenaire clé pour les entreprises locales

Ce service **accompagne les employeurs dans leurs besoins en recrutement, formation et gestion des compétences**. Il propose des conseils personnalisés, des solutions adaptées aux projets locaux et favorise les partenariats pour dynamiser l'emploi et l'économie du territoire.

Accompagnement RH pour les TPE

Un accompagnement de proximité gratuit proposé aux Très Petites Entreprises de Gâtine. Il alimente la démarche de Gestion Prévisionnelle Territorialisée des Emplois et des compétences.

L'objectif est **d'informer et d'outiller les chefs d'entreprises de 0 à 20 salariés afin de faciliter leur gestion des ressources humaines au quotidien**. Dans le cadre de rendez-vous terrain, un diagnostic est réalisé à la suite duquel les dirigeants sont accompagnés sur différentes thématiques RH :

- Soutien au recrutement
- Formation
- Entretien professionnel, individuel
- Fiche de poste
- Management
- Organisation
- Information sur les dispositifs et aides mobilisables.

Les Clauses Sociales d'insertion² : un levier efficace pour l'emploi

Les clauses sociales sont un dispositif qui, dans le cadre d'un marché public ou privé, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail et de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle durable.

Les clauses sociales permettent :

1. **Aux personnes en parcours emploi, de :**
 - Découvrir des métiers porteurs,
 - Acquérir de l'expérience professionnelle,
 - Construire et sécuriser un parcours d'insertion.
2. **Aux donneurs d'ordre privés et publics, de :**
 - Prévoir un nombre d'heures d'insertion ou de réserver un marché à un public spécifique,
 - Soutenir l'économie locale,
 - Agir en termes de responsabilité sociétale et développement durable.
3. **Aux entreprises, de :**
 - Rencontrer des candidats locaux,
 - Faire découvrir son entreprise et ses métiers,
 - Valoriser sa responsabilité sociale et économique.

15

La Gestion Prévisionnelle Territorialisée des Emplois et des Compétences³

La Gestion Prévisionnelle Territorialisée des Emplois et des Compétences est une démarche coordonnée d'entreprises et d'acteurs locaux destinée à anticiper et à accompagner les mutations économiques d'un territoire.

La Maison De l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine propose **un plan d'action en 3 axes** :



² [La clause d'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi](#)

³ [La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences \(GPEC\) est une méthode](#) pour adapter, à court et moyen termes, les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique

Axe 1 : Démarche anticipatrice de veille territoriale des emplois et des compétences

Cette action consiste à animer une cellule de veille économique trimestrielle avec les partenaires économiques locaux pour réaliser un diagnostic territorial dont les objectifs sont :

- Comprendre le contexte économique local.
- Recueillir et analyser en continu les données nécessaires pour identifier les besoins en compétences et les demandes des entreprises.
- Déterminer les actions pertinentes et faisables pour répondre aux besoins des entreprises.
- Concevoir et réaliser un projet territorial d'anticipation des emplois et des compétences.

Axe 2 : Accompagnement des entreprises dans la gestion des ressources humaines**Axe 3 : Accompagnement des entreprises dans l'adaptation des compétences des actifs****Le Plan Local Insertion Emploi (PLIE)⁴****Le Plan local pour l'insertion et l'emploi propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics**

Cet accompagnement s'inscrit dans la durée et dans une **prise en compte globale de la personne**. Il est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable. Ainsi, le PLIE dispose d'une connaissance fine des personnes accompagnées et est à même de **mieux répondre aux besoins de candidats des entreprises**.



L'entrée dans le PLIE est **un acte volontaire du participant** auquel est affecté **un référent unique de parcours**, dont les missions sont :

- D'établir un **diagnostic des compétences, des difficultés et des attentes du participant**
- De co-construire avec lui son **parcours d'insertion**
- D'en **coordonner les étapes**
- D'assurer **un suivi** dans l'emploi durant les six premiers mois.



La mise en œuvre des étapes du parcours d'insertion échoit à **différents opérateurs ou prestataires, sélectionnés par les PLIE et appelés « bénéficiaires »**. Le PLIE conventionne avec chacun d'entre eux et assure la gestion et le suivi de la réalisation des opérations. Certaines étapes du parcours d'insertion peuvent être effectuées dans le cadre des clauses sociales dans les marchés publics.

L'Alliance Ville Emploi⁵ est le réseau national des PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) et des maisons de l'emploi.

Le réseau travaille à la mutualisation des bonnes pratiques, la professionnalisation des acteurs locaux et la représentation des PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) et maisons de l'emploi auprès des pouvoirs publics à l'échelle nationale et européenne. L'Alliance Ville Emploi anime le réseau des facilitateurs de la clause d'insertion.



⁴ [Les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi \(PLIE\) | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail et de l'Emploi](https://travail-emploi.gouv.fr/Ministere-du-Travail-et-de-l-Emploi)

⁵ [Bienvenue - Alliance Ville Emploi](https://www.alliancevilleemploi.fr/)

L'Espace Régional d'Information de Proximité⁶

Ce service offre un accès gratuit à des ressources sur l'emploi, la formation, la reconversion et l'évolution professionnelle, la création/reprise d'entreprise et l'orientation.

Il informe sur les métiers, les dispositifs régionaux et les opportunités locales. Accueillant et accessible à tous, il accompagne les usagers dans leurs projets professionnels, favorisant l'insertion et développement des compétences.



Un **accueil individualisé** gratuit et ouvert à tous dans divers lieux de la Gâtine et des **ateliers** individualisés et collectifs sont programmés régulièrement :

- Atelier technique et recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien)
- Accès à la Formation et développement des compétences
- Connaissance du territoire
- Réunion d'informations VAE

Des **événements sur la connaissance des métiers** mais aussi sur **la valorisation de l'apprentissage et de la formation** sont organisés tout au long de l'année.

Le Transport d'Utilité Sociale⁷

Ce service facilite les déplacements des personnes sans solution de mobilité, notamment pour des démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Accessible, solidaire et économique, il vise à réduire l'isolement tout en favorisant l'inclusion sociale et professionnelle sur le territoire de la Gâtine. Le TUS est **un service proposé à toute personne en démarche d'insertion sociale et professionnelle qui présente des difficultés de mobilité et qui réside sur le territoire du Pays de Gâtine**). Sur prescription d'un partenaire social, ce service permet de transporter ponctuellement une personne d'un point A à un point B (aller-retour).

“

Le service TUS me permet de recevoir les personnes éloignées de Parthenay au sein de ma structure et de les orienter vers des partenaires sans quoi elles n'y auraient pas, ou difficilement, accès. La disponibilité et la réactivité de Marie-Pierre permettent de répondre aux besoins des usagers. Elles apprécient sa bienveillance et son contact chaleureux pendant leur trajet.

Lorraine, prescriptrice TUS

“

Je sollicite les services du TUS ce qui permet aux bénéficiaires d'être mobile et de s'engager plus facilement pour participer aux actions et événements organisés autour de l'emploi et de l'insertion. L'écoute attentive et bienveillante de la conductrice favorise l'adhésion des usagers qui mettent à profit le temps du trajet pour partager des instants de vie.

Carole, prescriptrice TUS

⁶ [ERIP : votre espace régional d'information de proximité | Jeunes en Nouvelle-Aquitaine](#)

⁷ [Présentation du Transport d'Utilité Sociale \(TUS\) | DEAL de Guadeloupe](#)

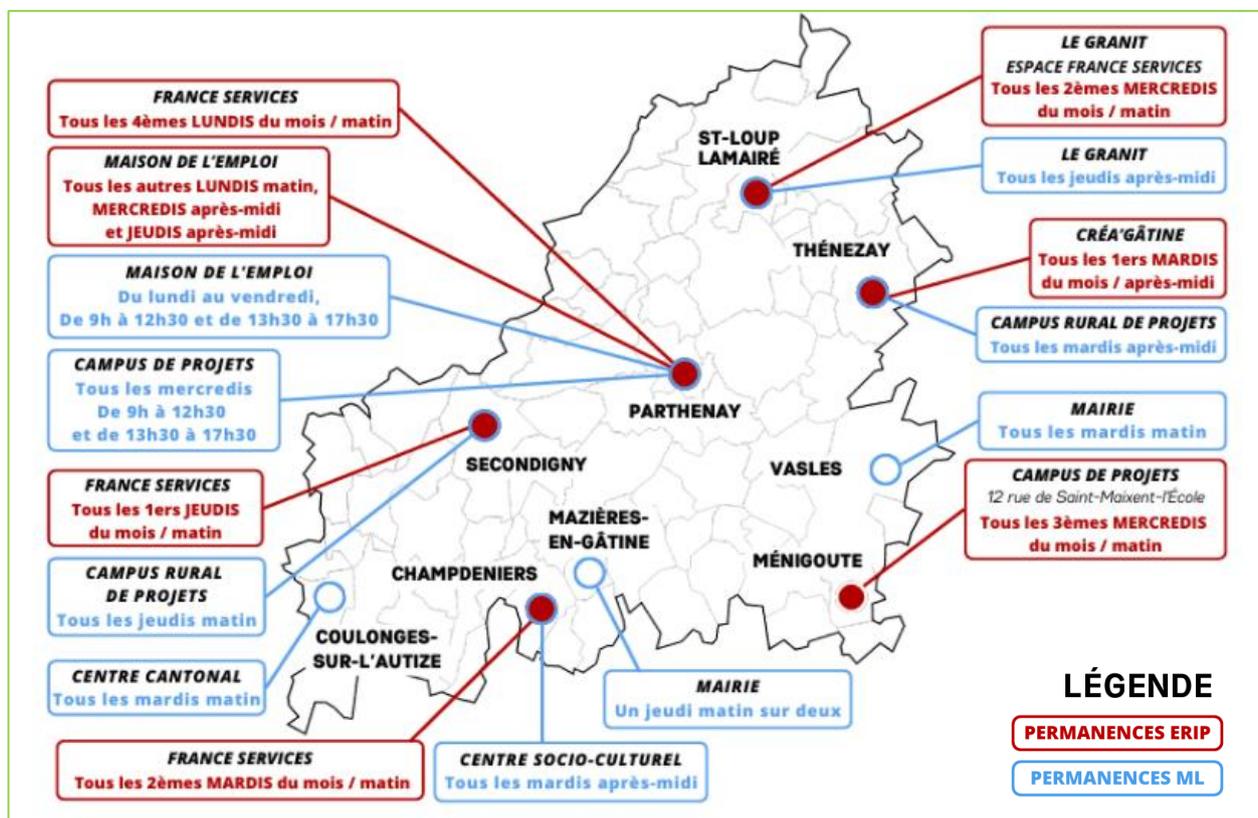
NOTRE TERRITOIRE DE COMPÉTENCE

Les missions de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine s'exercent au sein de 78 communes

Le siège social de l'association se trouve à Parthenay, idéalement situé entre 30 et 40 minutes des villes de Thouars, Niort et Bressuire. Les grandes agglomérations les plus proches sont Poitiers, Nantes, Angers, La Rochelle et Bordeaux.



Afin d'agir au plus près des personnes, des acteurs du monde économique et associatif et de l'ensemble de ses partenaires, l'association accueille et déploie des modalités d'accompagnement global et de proximité au sein de 16 lieux identifiés.



Modélisation MDEE de Parthenay et de Gâtine, 2025

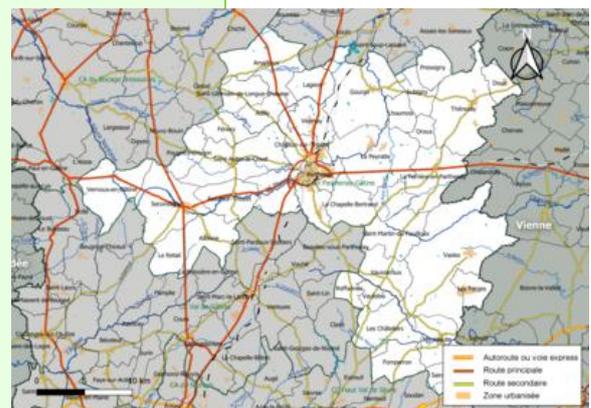
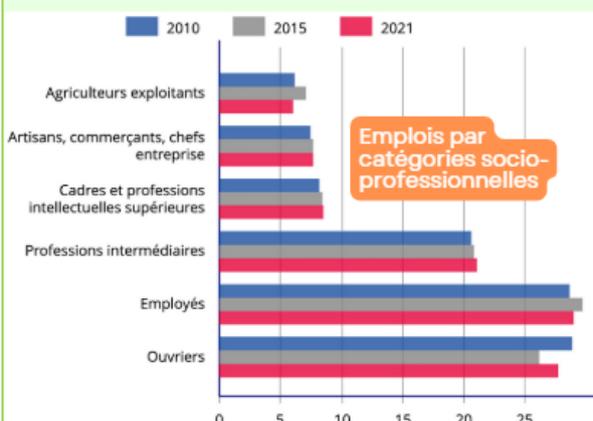
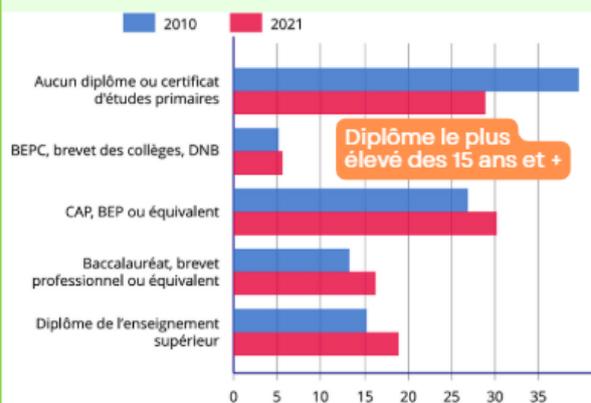
En outre, l'association est amenée à **sillonner régulièrement l'ensemble du territoire à la rencontre des entreprises et des habitants.**

Le territoire de compétence de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine se déploie au sein de 3 Communautés de Communes aux caractéristiques spécifiques :

- Communauté de Communes Parthenay et Gâtine
- Communauté de Communes Val de Gâtine
- Communauté de Communes Airvaudais-Val de Thouet

Communauté de Communes de Parthenay et Gâtine

- 44,1 hab/km²
- 36 898 habitants
 - 15,2% âgés de 0 à 14 ans
 - 13,1% âgés de 15 à 29 ans
- 7,9‰ de taux de natalité (10,5‰ en 2010)
- -0,4% d'évolution annuelle de la population
 - -0,5 % due au solde naturel
 - +0,1 due au solde migratoire apparent
- 142 personnes de 65 ans et + pour 100 jeunes de - de 20 ans
- 36,7% de retraités
- 11,8% de familles monoparentales
- 20 790 euros de revenu médian par unité de consommation
- 5,8% de prestations sociales sur les revenus disponibles
- 28,8% de la population âgée de + de 15 ans n'est détentrice d'aucun diplôme
- 67,3% d'actifs ayant un emploi
- 13 509 emplois dans la zone
- 10,4% de taux de chômage des 15-54 ans (BIT)
 - 21,1% de taux de chômage des 15-24 ans (BIT)

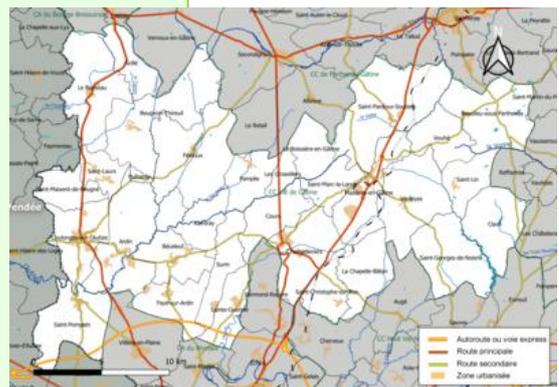
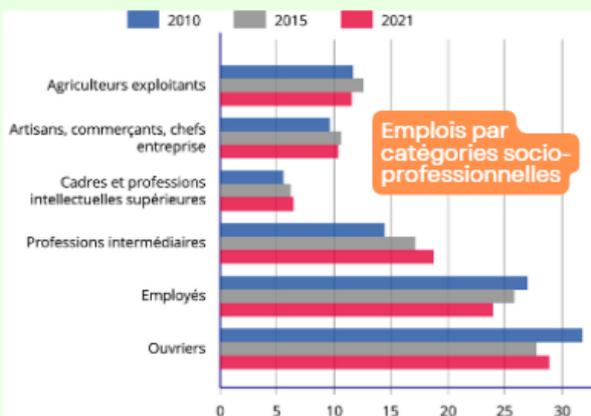
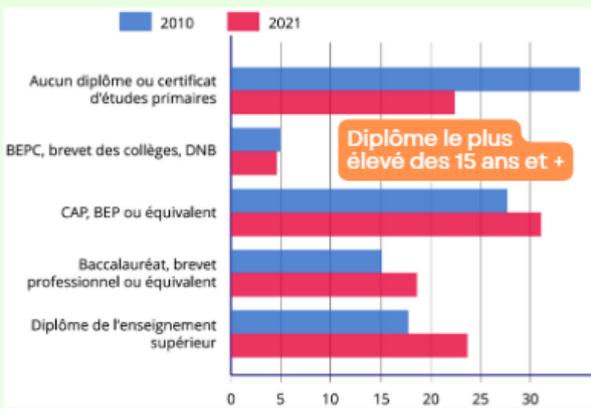


1 256 établissements actifs employeurs
dont 935 de 1 à 9 salariés (74,5%) et 43 de 50 salariés et plus



Communauté de Communes Val de Gâtine

- 39,1 hab/km²
- 21 611 habitants
 - 18,6% âgés de 0 à 14 ans
 - 13,3% âgés de 15 à 29 ans
- 9,8‰ de taux de natalité (12,2‰ en 2010)
- 0,1% d'évolution annuelle de la population
 - -0,3 % due au solde natuel
 - +0,4 due au solde migratoire apparant
- 93 personnes de 65 ans et + pour 100 jeunes de - de 20 ans
- 30,7% de retraités
- 10,8% de familles monoparentales
- 22 110 euros de revenu médian par unité de consommation
- 4,8% de prestations sociales sur les revenus disponibles
- 22,3% de la population âgée de + de 15 ans n'est détentrice d'aucun diplôme
- 72,9% d'actifs ayant un emploi
- 5 343 emplois dans la zone
- 8,3% de taux de chômage des 15-54 ans (BIT)
 - 17% de taux de chômage des 15-24 ans (BIT)

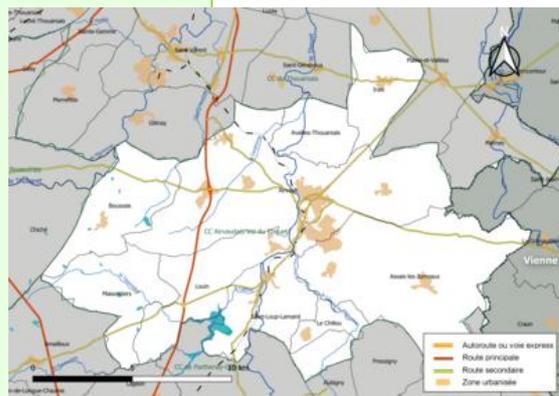
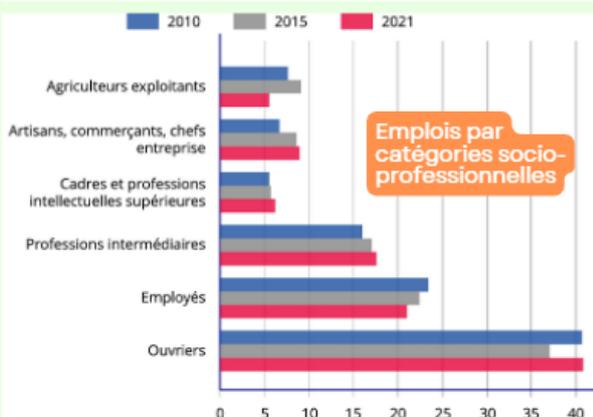
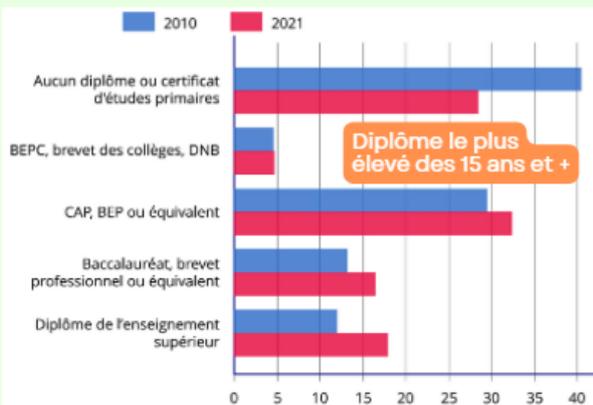


593 établissements actifs employeurs
 dont 459 (77,5%) de 1 à 9 salariés



Communauté de Communes Airvaudais-Val de Thouet

- 30,5 hab/km²
- 6 882 habitants
 - 14,8% âgés de 0 à 14 ans
 - 12,1% âgés de 15 à 29 ans
- 7,6‰ de taux de natalité (10,5‰ en 2010)
- -0,1% d'évolution annuelle de la population
 - -0,7 % due au solde natuel
 - +0,6 due au solde migratoire apparant
- 156 personnes de 65 ans et + pour 100 jeunes de - de 20 ans
- 36,8% de retraités
- 10,6% de familles monoparentales
- 21 010 euros de revenu médian par unité de consommation
- 5,2% de prestations sociales sur les revenus disponibles
- 28,4% de la population âgée de + de 15 ans n'est détentrice d'aucun diplôme
- 69,8% d'actifs ayant un emploi
- 2 906 emplois dans la zone
- 8,7% de taux de chômage des 15-54 ans (BIT)
 - 13,6% de taux de chômage des 15-24 ans (BIT)



235 établissements actifs employeurs
dont 173 (73,6%) de 1 à 9 salariés

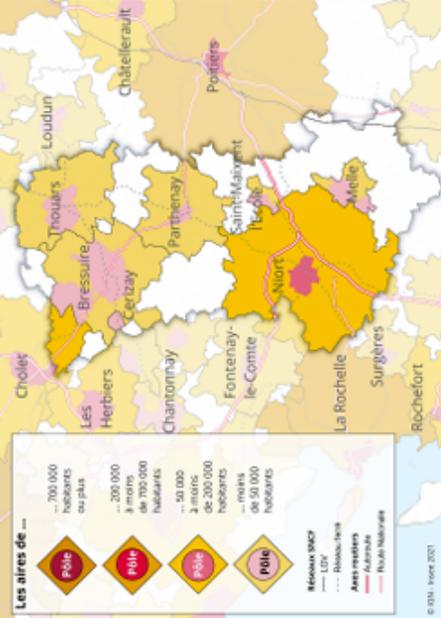


Département des Deux-Sèvres

- ➔ **62,4 hab/km²**
- ➔ **374 587 habitants**
 - 17% âgés de 0 à 14 ans
 - 14,4% âgés de 15 à 29 ans
- ➔ **9,1%** de taux de natalité (11,4% en 2010)
- ➔ **0%** d'évolution annuelle de la population
 - -0,2 % due au solde naturel
 - +0,2 due au solde migratoire apparent
- ➔ **105 personnes de 65 ans et + pour 100 jeunes de - de 20 ans**
- ➔ **32,4%** de retraités
- ➔ **11,9%** de familles monoparentales
- ➔ **22 220 euros** de revenu médian par unité de consommation
- ➔ **5,3%** de prestations sociales sur les revenus disponibles
- ➔ **23%** de la population âgée de + de 15 ans n'est détentrice d'aucun diplôme
- ➔ **70,1%** d'actifs ayant un emploi
- ➔ **157 852 emplois** dans la zone
- ➔ **9,3%** de taux de chômage des 15-54 ans (BIT)
- **19,1%** de taux de chômage des 15-24 ans (BIT)

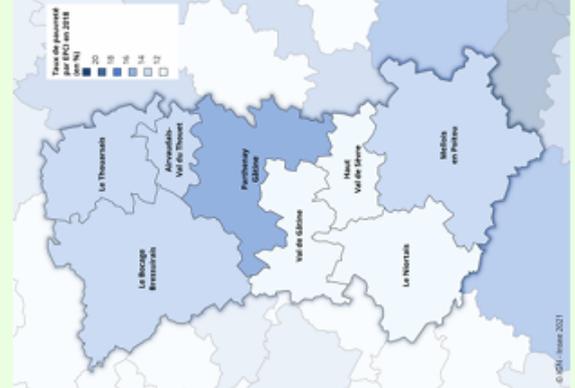
Région Nouvelle-Aquitaine

- ➔ **72,2 hab/km²**
- ➔ **6 069 352 habitants**
 - 15,6% âgés de 0 à 14 ans
 - 15,8% âgés de 15 à 29 ans
- ➔ **9,1%** de taux de natalité (11,4% en 2010)
- ➔ **0,4%** d'évolution annuelle de la population
 - -0,2 % due au solde naturel
 - +0,6 due au solde migratoire apparent
- ➔ **114 personnes de 65 ans et + pour 100 jeunes de - de 20 ans**
- ➔ **31,8%** de retraités
- ➔ **14,7%** de familles monoparentales
- ➔ **22 710 euros** de revenu médian par unité de consommation
- ➔ **5,2%** de prestations sociales sur les revenus disponibles
- ➔ **19,4%** de la population âgée de + de 15 ans n'est détentrice d'aucun diplôme
- ➔ **66,7%** d'actifs ayant un emploi
- ➔ **2 440 680 emplois** dans la zone
- ➔ **11,2%** de taux de chômage des 15-54 ans (BIT)
- **23,1%** de taux de chômage des 15-24 ans (BIT)



Le nord du département est maillé par davantage d'aires d'attraction de taille intermédiaire. Celles de Bressuire (47 300 habitants), Parthenay (30 800 habitants), et Thouars (35 800 habitants), offrent à elles trois 31 600 emplois. Les deux premières jalonnent le réseau routier entre Nantes et Poitiers (RN249 et RN149), dont le passage en voie rapide entre Bressuire et Poitiers reste à effectuer. Les 10 000 habitants de Mauléon et de Saint-Pierre-des-Echaubrognes, à la pointe nord-ouest sont plutôt attirés par le pôle de Cholet en Maine-et-Loire.

Enfin, **58 000 habitants vivent hors de l'influence des villes** principalement au sud-est du département et dans la Gâtine, soit 15,5 % de la population, deux fois plus que la moyenne nationale (contre 12,8 % en Nouvelle-Aquitaine).



En 2018, la moitié des ménages deux-sévriens perçoivent un revenu d'au moins 20 840 euros par unité de consommation, soit un revenu médian inférieur de 450 euros à celui de Nouvelle-Aquitaine et de 890 euros à celui de la France métropolitaine. Les résidents de la Communauté d'agglomération du Niortais disposent d'un niveau de vie médian de 22 690 euros, bien au-dessus des ménages vivant dans le reste du département.

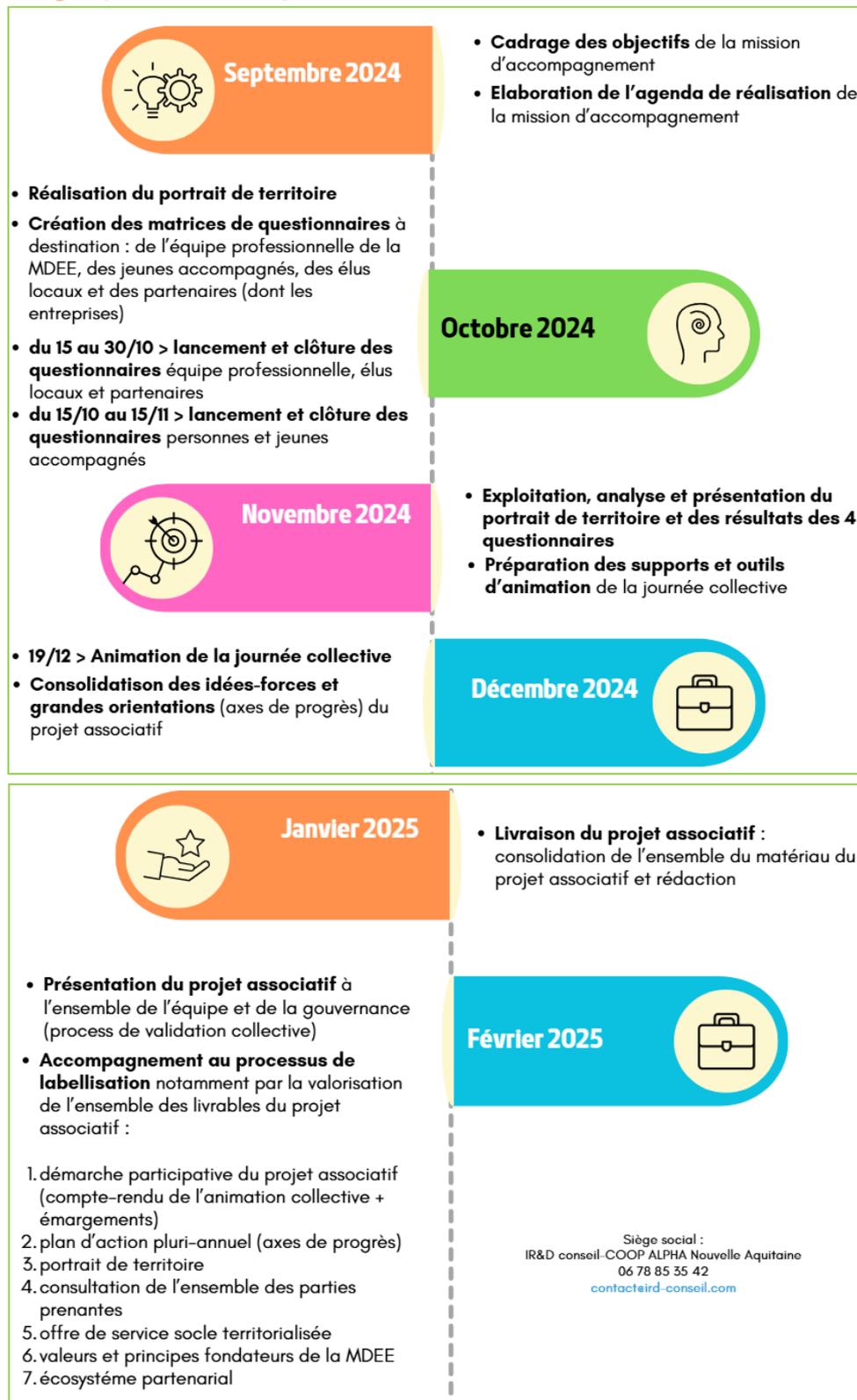
Chiffres clés départementaux et régionaux 2024

données INSEE 2021



LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF

Le phasage précis du processus de co-construction



Le partage du contexte récent de l'association



Modélisation IR&D conseil, décembre 2024

Dans un contexte rénové par le **déploiement du plan jeunes 2020-2022**, la mise œuvre du CEJ dès mars 2022, l'avènement de la **Loi pour le Plein Emploi** et le **processus de labellisation nationale...** l'association pose les principaux **constats structurels** suivants :



Modélisation IR&D conseil, décembre 2024



Le partage des objectifs de la démarche de projet associatif

Un projet associatif... pourquoi ?

- pour se doter de...

Un outil puissant de promotion de l'association auprès de l'ensemble des élus locaux et des partenaires



Un document de référence et de convergence pour l'ensemble des élus et salariés (actuels et à venir)

- pour définir un "cap commun"



- pour ouvrir un "espace vivant" de réflexion et d'amélioration continue



Modélisation IR&D conseil, décembre 2024

Le respect des différentes étapes de la démarche

25

La méthode ?..



Se rappeler de...

- Qui nous sommes
- Ce qui nous porte collectivement
- Pour qui et pour quoi l'association existe

1



Concevoir et partager un état des lieux objectif

- Le territoire
- Les attentes et propositions des parties prenantes

2



Identifier collectivement des "points saillants"

- Les axes de progrès
- Le plan d'action

3

et surtout... formaliser !

Modélisation IR&D conseil, décembre 2024

LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES

2025-2028

Une analyse partagée pour objectiver un contexte global, mettre à plat des objectifs et définir collectivement un plan d'action

La plénière tenue en date du 19 décembre 2024, rassemblant l'équipe professionnelle et les élus du conseil d'administration a permis, à l'appui des enseignements et résultats des différentes études et consultations menées, de dessiner une feuille de route réaliste, pertinente et soutenable (cf. : annexes).

Axe de progrès n°1 : Renforcer la proximité avec les personnes accompagnées

« Pouvoir faire **des séances en visio-conférence ou par téléphone** pour les personnes avec une pathologie invalidante tout en gardant l'aide financière. » ; « Avoir **des rendez-vous en visio-conférence quand on ne peut pas se déplacer.** » ; « **Réduire la distance** entre la mission locale et chez moi... »

- Développer des **modalités d'accueil et d'accompagnement plus inclusives** via notamment la possibilité pour les personnes accompagnées de solliciter des rendez-vous individuels en visio-conférence

« Organiser **d'avantage d'interventions dans les collèges et les lycées** pour permettre aux jeunes et à leurs familles **d'anticiper** des études supérieures ou faciliter une entrée dans le monde du travail. »

- Elaborer et mettre en place des **modalités de communication adaptées** à destination des jeunes et des familles du territoire
- Renforcer la **signalétique des différents lieux d'accueil de l'association** sur l'ensemble du territoire

« Mettre dans les salles **des boissons et des gâteaux** 😊 😊 ! »

- **Renforcer la praticité et la convivialité** au sein des différents lieux d'accueil de l'association

Axe de progrès n°2 : Renforcer la proximité avec les élus locaux

« Il est encore nécessaire de **renforcer l'information quant aux missions** qui incombent à l'association. »

- A l'appui de webinaires pédagogiques ou de réunions territorialisées, accompagner les membres du Conseil d'administration à **une plus grande maîtrise de l'entièreté de l'offre de service de l'association**
- Elaborer et mettre en place des **modalités de communication adaptées** à destination des élus locaux, des secrétariats de mairie et des services jeunesse portés par les collectivités

Axe de progrès n°3 : Renforcer la proximité avec les entreprises du territoire

« Il est nécessaire de **poursuivre le développement des partenariats pour que les entreprises continuent à se développer en comptant sur les jeunes !** » ; « Le travail de **recueil des besoins des entreprises** de notre territoire est essentiel pour notre structure. Notre collaboration avec les partenaires de l'insertion est à mon sens à approfondir, notamment pour favoriser l'insertion des jeunes. »

- Elaborer et mettre en place des **modalités de communication adaptées** à destination de l'ensemble des entreprises du territoire

Axe de progrès n°4 : Augmenter la transversalité et la coopération inter-services de l'association

« Je pense qu'il est indispensable de **savoir quels projets sont ou vont être mis en place dans la structure** dans laquelle je travaille. On ne le sait pas toujours à temps ! » ; « Une **meilleure connaissance des missions de tous les collaborateurs** à l'échelle interne (Mission Locale/CEJ, PLIE, Service Entreprises, ERIP, services supports) permettrait de mieux connaître les difficultés rencontrées par chacun, d'envisager plus de collaboration et peut-être aussi... d'éviter des doublons ! »

- Construire des outils de **communication interne** permettant à l'ensemble des professionnels de maîtriser et, par conséquent, de **mobiliser l'ensemble des mesures et dispositifs d'accompagnement opérés par les différents services de l'association**

Axe de progrès n°5 : Valoriser les nouveaux métiers et emplois locaux

« Nous souhaiterions **faire mieux découvrir à la jeunesse le tissu économique et dynamique de leur région**. Sans oublier **la richesse culturelle** de la Gâtine ! »

- Structurer des **opérations de sensibilisation et communication aux formations et métiers locaux** (en particulier en lien avec la valorisation du patrimoine artisanal, culturel et naturel)
- Structurer des **opérations de sensibilisation et communication aux formations et nouveaux métiers** (en particulier en lien avec les nouvelles technologies et le numérique)

Axe de progrès n°6 : Développer la mobilité des personnes accompagnées

Augmenter les « **solutions d'accès à la mobilité territoriale** » : « Malgré les délocalisations en milieu rural, **la mobilité reste un frein pour les personnes dans leur parcours d'insertion** » ; Augmenter la « **délocalisation ponctuelle d'interventions pour être au plus près des personnes accompagnées**. »

- A l'appui des collectivités locales et des employeurs locaux, **innover dans la création de solutions accessibles de mobilité**.
- A l'appui des collectivités locales, **réajuster le maillage territorial des permanences** afin d'augmenter l'accessibilité à l'offre de service de l'association.

LES ANNEXES DOCUMENTAIRES REALISEES

L'ensemble des annexes sont disponibles sur simple demande auprès de l'association :

- *Le portrait détaillé de la zone de compétence de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine*
- *La consultation anonyme de l'équipe professionnelle de la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine*
- *La consultation anonyme des jeunes accompagnés*
- *La consultation anonyme des élus locaux*
- *La consultation anonyme des partenaires*



mdee-parthenaygatine.fr
05 49 94 23 46

facebook



Instagram



LinkedIn



eriP



NOS FINANCEURS

